

DECISION N° 2024-21

OBJET : Marché SID24J – Campagne de caractérisation du flux d’encombrants collectés en porte-à-porte sur le territoire de Valoseine - Signature

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l’article L. 5211-9 ;

VU la délégation de compétences du comité syndical accordée au Président, pour la durée de son mandat, par délibération en date du 20 septembre 2022, aux fins de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l’exécution et le règlement des marchés, lorsque les crédits sont inscrits au budget, des marchés publics d’un montant global initial inférieur ou égal à 300 000 euros HT ainsi que toute décision concernant leur modification ;

CONSIDERANT la nécessité de confier à un opérateur la mission de réaliser une campagne de caractérisation du flux d’encombrants collectés en porte-à-porte sur le territoire de Valoseine, afin notamment de définir le potentiel de valorisation matière et énergétique de ce dernier;

CONSIDERANT que la procédure est menée sans publicité ni mise en concurrence conformément aux articles L2122-1 et R2122-8 du code de la commande publique ;

CONSIDERANT que deux offres ont été déposées en vue de répondre à la lettre de consultation ;

CONSIDERANT qu’après analyse des deux offres, le prestataire Mutual Waste présente les solutions les plus économiquement avantageuses au regard des considérations opérationnelles, techniques et financières ;

Le Président du Syndicat intercommunal VALOSEINE,

DECIDE :

ARTICLE 1 : De confier la prestation SID24J de réalisation d’une campagne de caractérisation du flux d’encombrants collectés en porte-à-porte sur le territoire de Valoseine, à la société Mutual Waste, sise 5 rue Saint-Jean-Marie-Vianney, 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, SIRET 850 812 595 00013, pour un montant global et forfaitaire de 33 498,40 €HT soit 40 198,08 euros TTC, pour une durée courant de sa notification à l’achèvement des prestations.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **08 OCT. 2024**

Transmis en Préfecture et affiché le **08 OCT. 2024**


François DAZELLE
Président du Syndicat Intercommunal